

United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

> Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Patrimoine mondial

36 COM

WHC-12/36.COM/5B

Paris, 11 mai 2012 Original: anglais / français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Trente-sixième session

Saint-Pétersbourg, Fédération de Russie 24 juin – 6 juillet 2012

<u>Point 5 de l'Ordre du jour provisoire:</u> Rapports du Centre du patrimoine mondial et des Organisations consultatives

5B. Rapport des Organisations consultatives

RESUME

Ce document présente un bref résumé des rapports des Organisations consultatives (ICCROM, ICOMOS et UICN) sur leurs activités en 2011-2012, de la 35e à la 36e session du Comité du patrimoine mondial, comme suit :

- ICCROM
- II. ICOMOS
- III. UICN

En réponse à la demande du Comité du patrimoine mondial à sa 35e session (Décision **35 COM 5B** point 3c), un tableau conjoint résumant les activités a été préparé et figure en Annexe au présent document.

Projet de Décision: 36 COM 5B, voir point V.

I. RAPPORT SUR LES ACTIVITES DE L'ICCROM

A.1. Introduction

1. Ce rapport présente le résumé des activités de l'ICCROM pour 2011-2012 et a été préparé selon un modèle établi en coopération avec le Centre du patrimoine mondial. Les membres du Comité sont invités à contacter l'ICCROM sur toutes questions relatives à ce rapport. Les questions budgétaires sont traitées sous le point de l'Agenda relatif au Budget. Le soutien d'ICCROM au Comité, pendant la période couverte par ce rapport, a été apporté principalement par Joseph King (coordinateur ICCROM pour le patrimoine mondial), Gamini Wijesuriya (assistant coordinateur pour le patrimoine mondial), Zaki Aslan, Daijiro Kitagawa, et Elena Incerti Medici, tous placés sous l'autorité du directeur général d'ICCROM, Mounir Bouchenaki.

A.2. 35e session du Comité du patrimoine mondial

2. Une importante délégation de l'ICCROM, dirigée par son Directeur général et composée de 3 membres du personnel et de deux stagiaires, a assisté à la 35eme session du Comité du patrimoine mondial. L'ICCROM a également été pleinement impliquée dans la préparation des activités préparatoires à la session, incluant des réunions du Centre du patrimoine mondial et des Organisations consultatives, la préparation des documents pour la session et assister à la 18e session de l'Assemblée générale.

A.3. Suivi de l'état de conservation des biens du patrimoine mondial

3. A la demande du Comité, l'ICCROM a été impliquée dans deux missions de suivi réactif en 2011. L'ICCROM a participé à la rédaction de rapports sur l'état de conservation, y inclus durant une semaine de rédaction intensive à Paris en avril 2011. L'ICCROM a également revu les informations supplémentaires reçues du Centre du patrimoine mondial concernant l'état de conservation des biens du patrimoine mondial.

A.4. Rapport périodique

4. L'ICCROM a continué à participer activement au processus de Rapport périodique notamment en assistant à des réunions dans les 5 régions suivantes : Afrique subsaharienne, Etats Arabes, Asie et Pacifique, Amérique Latine et Caraïbes et Europe et Amérique du Nord. Un travail de suivi a également été entrepris en Afrique subsaharienne et dans les Etats Arabes pour identifier les besoins en renforcement des capacités comme résultat du processus de Rapport périodique. Ce processus est également initié dans les régions restantes travaillant sur le second cycle de Rapport périodique.

A.5. Renforcement des capacités pour le patrimoine mondial

5. L'ICCROM a organisé la session d'Orientation des membres du Comité du patrimoine mondial avant la 35e session du Comité en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial, l'ICOMOS et l'UICN. L'ICCROM, en coopération avec l'UICN, l'ICOMOS, le Centre du patrimoine mondial et en collaboration avec la Suisse et d'autres partenaires pour le renforcement des capacités, a finalisé la stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités. Celle-ci a été envoyée aux Etats parties et aux autres acteurs dans le cadre du renforcement des capacités pour commentaires. Le document a été présenté à la 35e session du Comité du patrimoine monial et a été

- adopté. L'ICCROM travaille actuellement sur le suivi et la mise en œuvre de cette stratégie avec ses partenaires.
- 6. L'ICCROM, l'UICN et l'ICOMOS, en collaboration avec la Suisse, ont continué la mise en œuvre d'un projet de trois ans sur la stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités. Les activités pour 2011 ont inclus :
 - a) Un atelier régional sur le patrimoine mondial pour renforcer le réseau des Organisations consultatives en Afrique Sub-Saharienne qui s'est tenu à Mombasa, Kenya, en coopération avec le Centre pour le Développement du patrimoine en Afrique (CHDA).
 - b) Un atelier régional sur le patrimoine mondial pour renforcer le réseau des Organisations consultatives dans les Etats Arabes, tenu à Manama, Bahreïn, en collaboration avec le Centre Régional des Pays Arabes pour le patrimoine mondial (ARC-WH) et le programme ATHAR de l'ICCROM.
 - c) Une évaluation participative aux Masters de gestion du patrimoine mondial au University College de Dublin.
 - d) La publication de la première lettre d'information sur le renforcement des capacités pour le patrimoine mondial
- 7. L'élaboration du 3^e volume des séries des Manuel de référence sur le patrimoine mondial se poursuit. Ce 3e volume couvrira la gestion des biens du patrimoine mondial. Il est prévu que ce volume soit terminé courant 2012.
- 8. L'ICCROM a collaboré avec un certain nombre de Centre de catégorie 2 sous l'égide de l'UNESCO à la planification et à la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités. Ceci inclus:
 - a) Participation à une réunion pour la Planification stratégique pour le Centre Lucio Costa au Brésil ;
 - b) La mise en œuvre d'un cours sur la gestion des sites du patrimoine mondial: Intégration des stratégies de réduction des risques en collaboration avec le Centre régional pour le patrimoine mondial à Zacatecas ;
 - c) Une collaboration avec ARC-WH sur l'atelier mentionné plus haut ;
 - d) La présence à un séminaire sur les compétences pour la conservation à WHITR-AP in Shanghai, organisé en collaboration avec le Centre Culturel Asie-Pacifique pour l'UNESCO (ACCU), Bureau de Nara.
- 9. L'ICCROM a mené un atelier en Albanie en collaboration avec le Bureau de l'UNESCO à Venise pour aider à la préparation des plans de gestion des risques de catastrophes pour les sites du patrimoine mondial de Butrint et des Centres Historiques de Bérat et Gjirokastra. L'ICCROM a organisé un atelier en coopération avec l'Administration du patrimoine culturel de la République de Corée pour aider à la préparation d'un Manuel et à la préparation des plans de gestion des risques de catastrophes pour le bien du patrimoine mondial des Villages Historiques de Corée Hahoe et Yangdong. Le personnel de l'ICCROM a également dispensé des lectures/cours sur le patrimoine mondial aux « World Heritage at work Masters Programme » à Turin, Italie.
- 10. L'ICCROM a travaillé avec les Etats parties pour le renforcement de la gestion et la conservation des biens du patrimoine mondial, en particulier pour le Paysage culturel et vestiges archéologiques de la vallée de Bamiyan (Afghanistan) et deux sites du patrimoine mondial au Cambodge. L'ICCROM a collaboré avec la Coopération pour la protection du patrimoine culturel, ACCU sur la mise en œuvre d'un cours sur la conservation des structures historiques en bois dans la Région Asie/Pacifique. L'ICCROM a coopéré avec l'Administration d'Etat chinoise pour le patrimoine culturel et l'Académie Chinoise du patrimoine culturel sur la mise en place d'un cours

international sur la gestion et l'administration des sites du patrimoine mondial, avec une référence particulière à la Chine.

A.6. Assistance Internationale

11. L'ICCROM a revu 48 requêtes pour l'Assistance internationale et a participé à 3 panels concernant l'Assistance internationale pour le patrimoine mondial durant l'année.

A.7. Réunions thématiques et techniques

12. L'ICCROM a participé à divers réunions thématiques et techniques durant l'année couvrant des sujets tels que l'Etat de conservation des biens du patrimoine mondial, les paysages urbains historiques, le tourisme durable et le patrimoine mondial et les droits de l'homme.

A.8. Programme de l'ICCROM

13. En Novembre 2011, l'Assemblée générale de l'ICCROM a approuvé un nouveau programme dans le cadre de son Programme et Budget biennal concernant directement le patrimoine mondial. Ce nouveau programme Améliorer les pratiques de conservation et de gestion à travers la Convention du patrimoine mondial vise non seulement à renforcer l'état de conservation et la gestion des biens du patrimoine mondial, mais aussi à recueillir les leçons apprises au sein du système du patrimoine mondial, permettant ainsi qu'elles soient appliquées à d'autres biens culturels. Il est prévu que ce nouveau programme ait une perspective au moins sur 6 ans. Ce nouveau programme sera étroitement lié à la stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial.

II. RAPPORT SUR LES ACTIVITES DE L'ICOMOS

A.1. 35eme session du Comité du patrimoine mondial

- 14. Ce rapport présente le résumé des activités de l'ICOMOS pour 2011-2012 et a été préparé selon un modèle établi en coopération avec le Centre du patrimoine mondial. Le Conseil international des Monuments et des Sites était représenté à la 35e session du Comité du patrimoine mondial par une solide délégation. L'Organisation consultative a contribué à la préparation des documents de travail du Comité avec le Centre du patrimoine mondial et à la session d'orientation du Comité du patrimoine mondial avec l'ICCROM et l'UICN.
- 15. Il a présenté son travail sur l'évaluation des propositions d'inscription des biens culturels et mixtes, les Déclarations de valeur et de valeur universelle exceptionnelle, et sur le suivi de l'état de conservation des biens. Il a contribué aux débats sur les autres points de l'ordre du jour : révision des *Orientations*, Développement durable, tourisme et les projets pilotes pour le processus en amont.
- 16. L'ICOMOS a pris note de l'importance de l'évaluation de la Stratégie Globale qui a été ensuite approuvée par l'Assemblée Générale des Etats Parties à la *Convention du Patrimoine mondial* et de l'adoption du Plan Stratégique pour la *Convention*

A.2. Propositions d'inscriptions sur la Liste du patrimoine mondial

17. Pour le cycle 2011, l'ICOMOS a évalué 29 nouvelles propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial conformément aux *Orientations*, 6 propositions renvoyées, 1 proposition différée, 12 modifications mineures /créations de zones tampons qui ont

- été présentées à la 35e session du Comité du patrimoine mondial. Pour le cycle 2012, l'ICOMOS a travaillé à l'évaluation de 22 propositions d'inscription, 2 propositions renvoyées, 7 propositions différées, 1 proposition pour examen d'urgence et 20 modifications mineures.
- 18. L'ICOMOS note l'importance des processus en amont concernant les propositions d'inscription. Il a assuré un suivi des décisions du Comité du patrimoine mondial relatives aux projets pilotes identifiés en consultation avec les Etats parties. Des ressources supplémentaires seront nécessaires pour développer cette activité

A.3. Suivi de l'état de conservation des biens du patrimoine mondial

- 19. L'ICOMOS a préparé une partie des rapports sur le suivi de l'état de conservation des biens culturels et mixtes présentés à la 35e session du Comité du patrimoine mondial. Il a réalisé et préparé un rapport pour 11 missions de suivi réactif pour la session, pour 7 missions dans la deuxième moitié de 2011 et aura préparé un rapport pour 16 missions réalisées dans la première moitié de 2012.
- 20. A la demande des Etats parties, l'ICOMOS a réalisé trois missions de conseil.
- 21. Par ailleurs, le Centre du patrimoine mondial consulte de manière régulière et toute l'année l'Organisation consultative sur des problèmes ou menaces qui pèsent sur des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Des recherches complémentaires ont été menées, notamment via les réseaux ICOMOS, des documents ont été étudiés et des rapports écrits ont été transmis au Centre du patrimoine mondial.
- 22. Le suivi de l'état de conservation des biens est une activité essentielle de la *Convention du patrimoine mondial* et des ressources supplémentaires devraient être mises à disposition pour sa mise en œuvre.

A.4. Rapport périodique

23. L'Organisation consultative a participé aux activités coordonnées par les unités régionales pour le second cycle de suivi périodique pour les régions des Etats arabes, l'Afrique, l'Asie et le Pacifique et l'Europe et l'Amérique du Nord.

A.5. Renforcement des capacités pour le patrimoine mondial

- 24. L'ICOMOS, l'ICCROM et l'IUCN contribuent avec la Suisse à la mise en œuvre du projet triennal de développement des capacités dans le cadre du patrimoine mondial. Dans ce contexte, des ateliers régionaux ont été organisés à Mombasa (Kenya) et à Manama (Bahreïn) et un bulletin d'information a été lancé.
- 25. L'ICOMOS a poursuivi sa collaboration avec les Centres de catégorie 2 pour la mise sur pied de leurs programmes et plus particulièrement avec les Centres à Rio (Brésil), à Zacatecas (Mexique) et à Turin (Italie).

A.6. Manuels

26. L'ICOMOS a contribué à la mise à jour de la deuxième édition du manuel pour la préparation des propositions d'inscription et à la préparation du manuel consacré à la gestion des biens culturels du patrimoine mondial.

A.7. Assistance Internationale

27. L'ICOMOS a étudié toutes les demandes d'Assistance internationale pour les biens culturels et mixtes qui lui ont été soumises et pris part aux panels qui ont examiné ces demandes.

A.8. Déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle

28. L'ICOMOS a étudié et revu toutes les Déclarations rétrospectives de VUE qui lui ont été soumises en accord avec le calendrier de travail établi par le Comité du patrimoine mondial. Le travail préparatoire pour la révision des déclarations émanant de l'Amérique latine et les Caraïbes est en place, ce qui permettrait de commencer les révisions.

A.9. Etudes thématiques

- 29. L'Etude thématique sur l'Art rupestre en Asie Centrale a été finalisée et mise à disposition en version électronique et imprimée. L'étude thématique sur le Patrimoine de l'Astronomie et de l'archéoastronomie a également été imprimée. Un rapport d'étape sur l'étude thématique « Les patrimoines culturels de l'eau dans les régions arides et sèches » a été distribué.
- 30. La réflexion menée conjointement par les Organisations consultatives et le Centre du Patrimoine mondial sur le Patrimoine mondial et les droits de l'homme se poursuit. Des contributions écrites ont été remises à l'occasion des réunions qui se sont tenues sur les thèmes de « l'intégrité » et du « critère vi valeurs associatives ».

A.10. Reunions techniques

31. L'ICOMOS a participé à plusieurs réunions techniques organisées par le Centre du patrimoine mondial mais également à l'Assemblée générale des Etats Parties (novembre 2011) et aux réunions des Organisations consultatives et du Centre du patrimoine mondial (septembre 2011 et janvier 2012).

III. RAPPORT SUR LES ACTIVITES DE L'UICN

A.1. Introduction

32. Ce rapport présente le résumé des activités de l'UICN pour 2011-2012 et a été préparé selon un modèle établi en coopération avec le Centre du patrimoine mondial. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante : www.iucn.org/worldheritage. Les membres du Comité sont invités à contacter l'UICN sur toutes questions relatives à ce rapport. Les questions budgétaires sont traitées sous le point de l'Agenda relatif au Budget.

A.2. 35e session du Comité du patrimoine mondial

- 33. Une délégation importante de l'UICN, incluant son Directeur Général et deux Comités nationaux, a participé à la 35e session du Comité.
- 34. L'UICN se félicite des résultats positifs de la session mais est préoccupée par le nombre de décisions non conformes aux *Orientations*, notamment les décisions relatives aux inscriptions sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril.
- 35. L'UICN prend note de l'importance de l'évaluation externe de la Stratégie Globale qui a été présentée à la 35e session et qui a été ensuite approuvée par l'Assemblée Générale des Etats Parties à la Convention. L'UICN se félicite également de l'adoption du Plan d'Action Stratégique pour la Convention. l'UICN est entièrement prête à

soutenir la mise en œuvre de ce Plan Stratégique ainsi que les recommandations de l'évaluation de la Stratégie Globale.

A.3. Evaluations des nouvelles propositions d'inscriptions

- 36. Les évaluations relatives aux propositions d'inscriptions de biens naturels et mixtes ont été réalisées en conformité avec les procédures définies par les *Orientations*, et des contributions aux évaluations de l'ICOMOS sur les paysages culturels ont été fournies.
- 37. Un soutien important au processus en amont concernant les propositions d'inscriptions et des avis additionnels à la demande d'Etats parties sur un certain nombre de sites ont été fournis. L'UICN note que le travail sur le processus en amont reste une activité significative de la *Convention* sans financement et qui ne pourra être un succès sans ressources additionnelles. Un dialogue renforcé a été assuré pendant le processus d'évaluation.

A.4. Suivi de l'état de conservation des biens du patrimoine mondial

- 38. L'UICN a rédigé la majorité des rapports sur l'état de conservation des sites naturels qui seront présentés sous le point 7 de l'ordre du jour de la 36e session du Comité du patrimoine mondial. Des missions de suivi ont été entreprises à la demande du Comité lors de sa 35e session ou de ses sessions précédentes.
- 39. Un grand nombre d'informations supplémentaires a été également revu, y inclus les Etudes d'impact environnemental. Des directives pour la rédaction de l'état de conservation souhaité en vue du retrait des biens de la Liste du patrimoine mondial en péril ont été préparées par l'UICN, dans l'optique de les présenter à la 36° session.
- 40. L'UICN réitère le besoin de ressources financières supplémentaires pour le suivi, qui n'est pas en position de répondre à toutes les demandes du Comité ou des Etats parties. Il n'y a pas eu d'amélioration de cette situation durant l'année dernière.
- 41. A travers son bureau en charge du Système d'informations géographiques récemment établi à Cambridge, l'UICN a identifié autant que faire se peut les informations digitales exactes sur les limites des sites du patrimoine mondial.
- 42. L'analyse de la vulnérabilité des sites du patrimoine mondial face à l'impact des changements climatiques est en cours de finalisation et devrait être publiée sous forme après révision par un comité de publication.

A.5. Rapport périodique

- 43. Une participation active continue au deuxième cycle de soumission des rapports périodiques, coordonné par les unités régionales du Centre du patrimoine mondial, a été assurée.
- 44. Un suivi important des activités dans la région arabe a été assuré, notamment par une réunion régionale des points focaux nature et la formation d'experts régionaux, en association avec le Centre régional des Pays arabes pour le patrimoine mondial. Les points focaux pour le patrimoine mondial ont été maintenus dans les bureaux de l'UICN en Afrique, avec des programmes associés, et en collaboration avec le Fonds pour le patrimoine mondial Africain.

A.6. Renforcement des capacités pour le patrimoine mondial

45. Un soutien continu au renforcement des capacités ainsi que le développement d'activités et de plans de financements élaborés conjointement dans ce cadre avec l'ICCROM et en collaboration avec l'ICOMOS et le Centre du patrimoine mondial ont

été apportés. La Suisse doit être remerciée de son soutien à ce travail, au travers d'un projet de renforcement des capacités. Un programme futur plus large est en cours de développement et des partenaires/contributions additionnels seront nécessaires.

A.7. Manuels de référence et outils de formation

- 46. La Seconde édition des Manuels de références sur l'établissement d'une proposition d'inscription a été révisée et publiée. Le Manuel de référence sur la gestion du patrimoine mondial naturel est en cours de production avec le Centre du patrimoine mondial et devrait être disponible pour la session du Comité.
- 47. L'UICN soutient la stratégie définie pour traduire et transmettre les Manuels de référence en documents pdfs, accompagnés des outils de formation appropriés. L'UICN considère ceci comme une stratégie essentielle que les Organisations consultatives et le Centre du patrimoine mondial devrait poursuivre. L'UICN sera dotée d'une série de nouveaux outils de formations pour soutenir les propositions d'inscriptions et de manuels pour la gestion des biens naturels, d'ici la 36° session.

A.8. Assistance Internationale

48. L'UICN a revu de nombreuses demandes d'assistance internationales et a assisté aux différents panels d'évaluation.

A.9. Retrospective Statements of Outstanding Universal Value

49. L'UICN a étudié et revu toutes les déclarations rétrospectives de VUE qui lui ont été soumises en accord avec le calendrier de travail établi par le Comité du patrimoine mondial. Des informations concernant le financement pour la rédaction des Déclarations de Valeur Universelle Exceptionnelle pour la région LAC ont été demandées au centre du patrimoine mondial, en espérant que cette tâche puisse commencer rapidement

A.10. Etudes thématiques

- 50. Une étude thématique mise à jour sur la biodiversité a été entreprise avec le soutien de l'agence Allemande pour la conservation de la nature, BfN, et est prévue pour l'été 2012. L'étude thématique sur le critère vii a été initiée avec le soutien de l'Australie et devrait être terminée pour novembre 2012. Une nouvelle étude thématique sur les sites marins financée par l'UICN a été retardée mais des avancées devraient être réalisées d'ici à la 36e session du Comité. La coordination avec le Programme marin du patrimoine mondial doit être confirmée.
- 51. L'ICCROM, l'ICOMOS et le Centre du patrimoine mondial collaborent de façon continue sur le thème du patrimoine mondial et les Droits de l'Homme. Il s'agit d'une priorité principale pour améliorer

A.11. Réunions techniques

52. L'UICN a participé aux réunions techniques demandées, notant les contraintes financières liées à une telle participation.

A.12. Programme de l'UICN

53. Outre son rôle consultatif, qui a demandé une contribution significative de l'UICN, il y a eu un développement constant du programme de l'UICN sur le patrimoine mondial comme déjà indiqué lors des 34e et 35^e sessions du Comité, y inclus un soutien aux points focaux en Afrique, la formation sur les propositions d'inscriptions, les

- communications et sur le rapport sur de l'UICN sur l'Etat du patrimoine mondial (qui sera probablement lancé au début 2013).
- 54. L'UICN fera une importante présentation du patrimoine mondial lors du Congrès Mondial sur la Conservation 2012 qui se tiendra à Jeju, site du patrimoine mondial de la République de Corée en septembre 2012. Dix ateliers, formations et aux autres activités seront organisés. Un Programme du patrimoine mondial de l'UICN 2013-16 révisé et mis à jour, sera lancé lors de cet événement avec les buts suivants : a) le rôle d'Organisation consultative de l'UICN pour le patrimoine mondial est efficace, menant à la conservation et à une crédibilité accrue pour la *Convention du patrimoine mondial*; b) l'etat de conservation des sites du patrimoine mondial est amélioré, les menaces réduites et leur gestion équitable et améliorée est atteinte et reconnue et c) des zones naturelles significatives sont soutenues dans le but de développer des stratégies de conservation effectives avant considération d'une possible inscription sur la Liste du patrimoine mondial. L'UICN est prête à discuter de ce programme avec les acteurs concernés.

IV. COMMENTAIRE GENERAL CONJOINT DES ORGANISATIONS CONSULTATIVES SUR LA MISE EN OEUVRE DE LA CONVENTION

- 55. Comme demandé par la 35e session du Comité, dans sa décision **35 COM 5B** (Point 3), les Organisations consultatives présentent cette brève déclaration sur la mise en œuvre de la *Convention*. Bien que les Organisations consultatives se félicitent des progrès continus dans la mise en œuvre de la *Convention*, elles souhaiteraient noter 4 points, comme commentaire général. Ce court texte n'est pas une déclaration exhaustive sur la *Convention* mais peut être considéré comme une déclaration utile.
- 56. Les Organisations consultatives considèrent que les principaux défis auxquels fait face la mise en œuvre de la *Convention* sont bien définis dans le Rapport de l'auditeur externe sur la Stratégie globale. Elles se félicitent de son approbation et de l'adoption du Plan d'action stratégique pour la *Convention* par l'Assemblée Générale des Etats parties. Elles considèrent de plus qu'agir en fonction des résultats de l'évaluation, y compris par la création et la mise en œuvre du Plan d'action stratégique, devrait faire l'objet de la plus grande priorité.
- Les Organisations consultatives notent l'apparition d'inquiétudes générales concernant la tendance du Comité de ne pas suivre ses propres Orientations dans certaines de ces décisions, notamment dans celles concernant les propositions d'inscriptions. Elles considèrent que cette tendance représente une menace sérieuse pour la crédibilité et la réputation de la Convention du patrimoine mondial, et que si ceci se poursuivait, cela pourrait aboutir à des décisions impossibles à mettre en œuvre. Les Organisations consultatives notent également une tendance actuelle à se focaliser sur les propositions d'inscriptions au détriment d'autres processus clés de la Convention, en particulier l'état de conservation des biens déjà inscrits. Elles considèrent qu'une réflexion sur ce sujet est nécessaire, par la mise en œuvre de l'évaluation de l'auditeur externe, sur les moyens d'atteindre une Liste du patrimoine mondial équilibrée et crédible. Les ressources à la disposition de la Convention du patrimoine mondial deviennent de plus en plus réduites et les questions financières touchant l'UNESCO auront également des implications pour la Convention, y compris de nouveaux défis financiers pour le Fonds du patrimoine mondial. Les Organisations consultatives fournissent de plus en plus de leurs propres ressources pour combler les insuffisances de fonds disponibles pour leur travail dans la mise en œuvre de la Convention, mais il reste de nombreux vides à combler où le soutien des Etats parties et des autres partenaires est nécessaire, par exemple dans le cas du renforcement des capacités, aui est une priorité. Les Organisations consultatives considèrent qu'il v a des possibilités importantes pour des améliorations dans l'efficacité de la mise en œuvre

- de la Convention. Elles notent en particulier qu'une stratégie commune avec le Centre du patrimoine mondial pourrait être bénéfique dans le cadre de la levée de fonds, les ressources extrabudgétaires devenant de plus en plus importantes dans l'avenir.
- 58. Globalement, les Organisations consultatives considèrent que les défis auxquels fait face la *Convention* doivent être relevés avec une réflexion innovante et une évaluation réaliste de la façon d'exploiter l'immense succès de la *Convention* et le soutien qu'il a engendré pour optimiser son efficacité, considérant que le budget du Centre du patrimoine mondial et des Organisations consultatives sera vraisemblablement amené à être réduit.

V. PROJET DE DECISION

Projet de Décision: 36 COM 5B

Le Comité du patrimoine mondial,

- 1. Ayant examiné le document WHC-12/36.COM/5B,
- 2. Rappelant sa Décision 35 COM 5B, adoptée à sa 35e session (UNESCO, 2011),
- 3. <u>Prends note</u> des rapports des Organisations consultatives (ICCROM, ICOMOS et UICN) sur leurs activités et <u>exprime sa gratitude</u> pour les efforts entrepris;
- 4. <u>Accueille favorablement</u> l'harmonisation des rapports des Organisations consultatives et les commentaires sur les progrès réalisés et les lacunes identifiés pour la mise en œuvre de la Convention.

Tableau récapitulatif commun des Organisations consultatives avec le Centre du patrimoine mondial sur leurs engagements et activités (Voir Décision 35 COM 5B, point 3c)

Activités	ICCROM	ICOMOS	UICN		СРМ
Activités liées à l'état de conservation	Voir document WHC- 12/36.COM/5B para 3	voir document WHC- 12/36.COM/5B para 19-22	voir document 12/36.COM/5B para 38-42	WHC-	voir documents liés au point 7 préparés conjointement par les Organisations consultatives et le Centre:
					WHC-12/36.COM/7A, 7Aadd
					WHC-12/36.COM/7B, 7Badd
					WHC-12/36.COM/7B, 7C
					http://whc.unesco.org/fr//soc
Rapport périodique	Voir document WHC- 12/36.COM/5B para 4	Voir document WHC- 12/36.COM/5B para 23	Voir document 12/36.COM/5B para 43	WHC-	Voir documents des différentes régions sous le point 10 préparés par le Centre en collaboration avec les Organisations consultatives http://whc.unesco.org/fr
	. 14410			14// 10	/periodicreporting
Renforcemen t des capacités	Voir document WHC- 12/36.COM/5B para 5-10	Voir document WHC- 12/36.COM/5B para 24-35	Voir document 12/36.COM/5B para 45	WHC-	Voir documents WHC- 12/36.COM/5A and WHC-12/36.COM/9B ainsi que http://whc.unesco.org/fr /category2centres/
Manuels de référence	Voir document WHC- 12/36.COM/5B para 7	Voir document WHC- 12/36.COM/5B para 26	Voir document 12/36.COM/5B para 46-47	WHC-	Voir document WHC- 12/36.COM/5A and http://whc.unesco.org/fr /resourcemanuals
Assistance Internationale	Voir document WHC- 12/36.COM/5B para 11	Voir document WHC- 12/36.COM/5B para 27	Voir document 12/36.COM/5B para 48	WHC-	Voir document WHC- 12/36.COM/14 et WHC- 12/36.COM/INF.14
Programmes Thématiques / Etudes Thematiques	Voir document WHC- 12/36.COM/5B para 12	Voir document WHC- 12/36.COM/5B para 29-30	Voir document 12/36.COM/5B para 50-51	WHC-	Voir document WHC- 12/36.COM/5D and 5E and http://whc.unesco.org/e n/activities
Propositions	n.a.	Voir document	Voir document	WHC-	Voir document WHC-
d'inscriptions		WHC- 12/36.COM/INF. 8B.1	12/36.COM/INF.8B.2	-	12/36.COM/8B
Programme du patrimoine mondial	http://www.iccrom.org/	http://icomos.org /fr/notre- action/participati on-aux- conventions- internationales/c onvention-du- patrimoine-	http://www.iucn.org/		Voir document WHC- 12/36.COM/5A et sur la coopération avec les autres Conventions, document WHC- 12/36.COM/IINF.5A

		mondial		
Information du Public /Lettres d'information	http://www.iccrom.org/	http://www.icomo s.org/	http://www.iucn.org/	whc.unesco.org Revue du patrimoine mondial http://whc.unesco.org/fr /review News http://whc.unesco.org/fr /news